RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER
DU 20 AU 22 MARS 2018

PROGRAMME DE LA REUNION

- **Informations concernant le Mesnil Saint Denis**
  - **Présentation de l'Association des Amis du Château du Mesnil Saint Denis**
  - **Informations sur la fibre optique**
  - **Aménagement de la D58 face au collège St Thérèse**
  - **Distribution des sacs de déchets verts**
  - **Fête des voisins 2018**
  - **Les voisins vigilants**
- **Informations / réponses concernant chaque Quartier**
- **Moment d'expression des Conseillers**

INFORMATIONS CONCERNANT *LE MESNIL SAINT DENIS*

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Présentation de l'Association des Amis du Château du Mesnil Saint Denis

Présentation de l'Association des Amis du Château du Mesnil Saint Denis par son président Mr Jean Philippe PARISOT, ancien Conseiller de Quartier.

Coordonnées de l'association :

Association des Amis du Château du Mesnil Saint Denis

4, allée des bergères

78320 LE MESNIL SAINT DENIS

amischateaumesnilsaintdenis@gmail.com

Numéro de téléphone : 07 67 10 99 84

Objectif de cette association :

Association à but non lucratif dont l'objectif est de collecter des fonds pour entretenir et préserver le Château du Mesnil Saint Denis.

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Présentation de l'Association des Amis du Château du Mesnil Saint Denis

<u>Comment contribuer au bon fonctionnement de cette association</u> :

- **Soit en devenant membre Actif : la cotisation est de 25€ / an.**
- **Soit en devenant membre Bienfaiteur : la cotisation est de 50€ minimum / an.**

Cette contribution permettra à l'Association d'exister, de faire les démarches administratives et d'organiser des événements qui vont permettre de récolter des fonds.

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Présentation de l'Association des Amis du Château du Mesnil Saint Denis

Comment contribuer aux travaux du Château :

Courant de l'année 2018, des démarches seront faites pour que des projets de travaux soient déclarés auprès de la Fondation du Patrimoine.
Pour contribuer au financement des travaux, il suffira de faire un don sur le site de la Fondation du Patrimoine.

Chaque contribution permettra d'obtenir 66% de réduction de ses impôts

Exemple:

Vous donnez :	100€
Vous obtenez une réduction d'impôts de :	- 66€
Cette action vous aura coûté :	34€

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Informations concernant la fibre optique

Une présentation publique avec les experts fibre des différents opérateurs aura lieu

samedi 9 Juin de 10 heures à 15 heures

à la maison des retraités.

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Aménagement de la D58 face au collège Ste Thérèse

L'aménagement de la D58 et la création d'une voie douce seront réalisés pendant les mois d'été 2018.

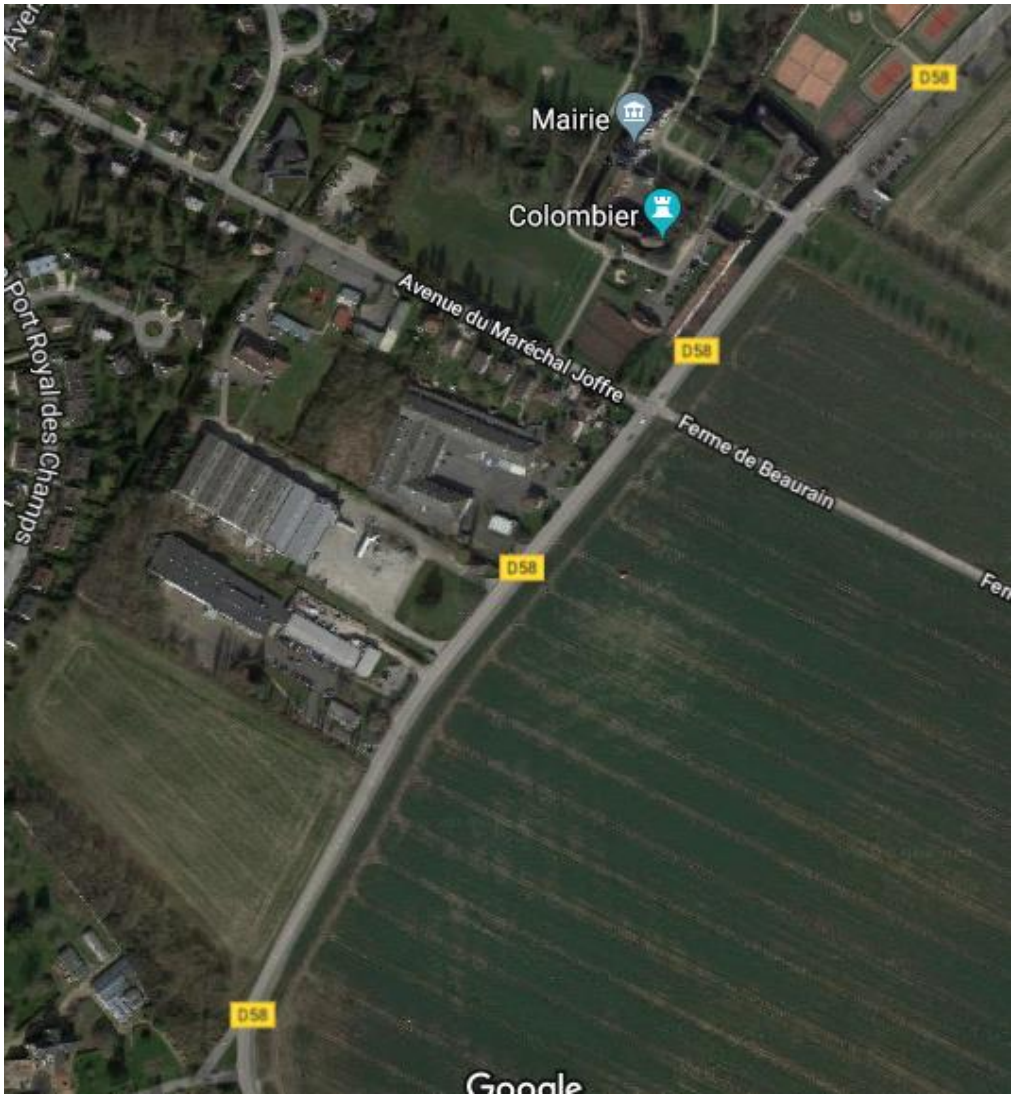

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Distribution des sacs de déchets verts

Dates :

- **mercredi 14 mars 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **samedi 17 mars 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h (Attention, en raison du Carnaval des enfants, entrée uniquement par la rue Henri Husson)**
- **jeudi 22 mars 2018 de 14h à 19h**
- **samedi 24 mars 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h**

Lieu :

- Mairie 1, rue Henri Husson (Communs du Château)

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Distribution des sacs de déchets verts

Modalités :

- Pour les personnes ayant des difficultés de déplacement, un accès en voiture sera possible par l'entrée située rue du Maréchal Joffre, à côté du stade de football (sauf le samedi 17 mars, entrée uniquement par la rue Henri Husson, en raison du Carnaval des enfants).
- Si vous retirez les mêmes quantités de sacs que l'an dernier, vous n'avez pas besoin de remplir de formulaire. Munissez-vous simplement d'une pièce d'identité.
- Remplissez le formulaire uniquement si :
- vous êtes nouvellement arrivé au Mesnil,
- vous souhaitez obtenir une quantité de sacs différente de celle de l'an dernier,
- vous venez chercher des sacs pour un parent, voisin ou ami ne pouvant pas se déplacer. Dans ce cas faites-lui remplir et signer le formulaire préalablement.

Bases de calcul :

- **Terrain < 400 m² = 40 sacs**
- **Terrain entre 400 et 599 m² = 60 sacs**
- **Terrain > 600 m² = 80 sacs**

Contact : ceve@lemesnilsaintdenis.fr

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Organisation de la fête des voisins 2018**

Rappel :

La date nationale de la prochaine Fête des Voisins est le Vendredi 25 Mai 2018

Chaque année plus de 1100 personnes participent à cette fête au Mesnil !

Les Conseiller(e)s de Quartier peuvent participer à cet évènement de convivialité :

- **En organisant une fête dans leurs rues,**
- **En se joignant à celle déjà organisée dans leur rue par un autre habitant,**
- **En aidant l'équipe de la Mairie qui organise cet événement…**

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail sur conseilsdequartier@lemesnilsaintdenis.fr et nous ferons suivre aux organisateurs de l'évènement.

Ces derniers vous contacteront pour solliciter votre aide.

INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

Les Voisins Vigilants

Au 23 Février 2018 un total de 311 habitants ont fait la démarche de s'inscrire comme Voisins Vigilants :

- **37 au Bois du Fay**
- **43 à Henriville**
- **108 aux Résidences du Château**
- **84 à Champmesnil**
- **11 aux Hameaux**
- **28 au Bourg**

Problèmes de sécurité:

Pour rappel, il faut composer le 17, en dehors des heures de service de la police municipale, chaque fois qu'il est constaté un fait anormal et dès la constatation de celui-ci. Les policiers nous ont souvent répété qu'ils préféraient être appelés pour rien plutôt que de ne pas être en mesure d'intervenir rapidement.

INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOURG*

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Stationnement :**

Est-ce qu'il serait possible de passer les 2- 3 places de parking se trouvant devant la Boulangerie du Centre Bourg en Arrêt Minute pour permettre une meilleure fluidité des clients de ce(s) commerces ?

La création d'emplacements soumis au régime de "l'arrêt minute" en centre bourg fait suite à l'étude de circulation et a été validée lors de la dernière réunion de la commission "circulation".
Le marquage et la signalisation nécessaires seront effectués lors de la prochaine opération de marquage.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Absence d'aire de jeux dans la résidence CFH :**

Il y manque des jeux pour les enfants, car les jeux les plus proches sont au stade Guy LEFEBURE, et il faut traverser la route de Versailles qui est dangereuse.

Ces équipements n'ont pas été prévus lors de l'élaboration de ce programme (pour mémoire la programmation date de 2009/2010).
Aujourd'hui, les espaces publics ne permettent plus d'y installer une aire de jeux.
Le Parc des Sports Guy Lefébure, très bien équipé, n'est qu'à quelques minutes de marche de cette résidence.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Voirie quartier CFH :**

Les trottoirs sont utilisés par des automobilistes peu scrupuleux qui y garent leurs véhicules sans se soucier de laisser du passage pour les piétons. Proposition du Coordinateur de Quartier, de mettre des Croix de Saint André ou des poteaux pour isoler les trottoirs. Les vraies places de parking ne sont pas correctement utilisées, les véhicules sont garés n'importe comment. Des poubelles publiques devraient être posées un peu partout dans ces rues, car il y a beaucoup de déchets qui s'amoncellent, cela ne fait pas propre pour un nouveau quartier.

La Police Municipale a mission d'intervenir sur ce quartier pour remettre de l'ordre dans les conditions de stationnement.

Si des équipements doivent être ajoutés (croix de Saint André, potelets,…) ils ne le seront que lorsque les espaces publics auront été repris par la commune, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (le constructeur doit compléter le dossier de conformité en matière de réseaux).

Pour ce qui est des poubelles de rue, même réponse, nous consulterons les conseillers de quartier sur leur localisation afin de ne pas faire d'erreur (2 ou 3 poubelles devraient convenir).

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Eclairage des rues de la Résidence CFH :**

Dès que la lumière de l'éclairage public s'éteint, il y a des véhicules qui viennent, croisent des appels de phares puis il y a des échanges avec une ou des personnes habitant dans l'immeuble, une bonne partie de la nuit. Les habitants pensent que si l'éclairage restait allumé, ces situations n'auraient pas lieu.

La Police Nationale a été informée.
Ce genre de faits n'est pas à mettre en relation avec l'extinction nocturne de l'éclairage public. En effet, des faits similaires ont existé sur d'autres quartiers avant la mise en œuvre de cette extinction.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Eclairage public :**

L'éclairage Public s'allume un peu tard, pourrait-il s'allumer un peu plus tôt ?

L'allumage de l'éclairage public se fait en fonction de l'heure de lever et du coucher du soleil, par des horloges astronomiques. Il ne se fait plus d'après des cellules ou lumandars qui commandaient l'allumage en fonction de la luminosité. Il est possible que certains jours pluvieux, la luminosité soit moins forte. Mais nous n'envisageons pas de modifier les horaires qui nous ont été communiqués par les instances spécialisées.

INFORMATIONS CONCERNANT *CHAMPMESNIL*

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Secteur Piscine :**

Sous quels délais seront construits les logements sur le parking de la piscine ?

Le programme ne devrait pas commencer avant 2019.

Combien de logements seront construits sur le parking de la piscine ?

Il s'agit d'un programme de 31 logements.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Secteur Piscine (suite) :**

Quels types de logements seront construits sur le parking de la piscine ?

Des logements locatifs sociaux du T2 (majoritaire) au T4.

Pourcentage de logement social ?

100 % afin de répondre à nos obligations triennales.

Par où se fera l'accès pompier ?

L'accès pompier sera reporté côté grille d'entrée du parking principal du gymnase. Cette entrée sera modifiée. Les plans sont en cours d'élaboration et de discussion avec le Conseil Départemental.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Sécurité :**

Rappeler qu'il faut faire le 17.
Il est signalé des bandes de jeunes le vendredi soir qui trainent et font des courses de voitures sur le nouveau parking de la piscine.
Est-il possible de prévenir l'adjoint de la sécurité et de savoir si ce problème est connu ? La Présidente du Conseil de Quartier contacte l'Adjoint en charge de la Sécurité.

Les "rodéos" du vendredi soir sont connus de la Mairie et ont fait l'objet de sollicitations auprès de la Police Nationale. Plusieurs interventions ont déjà été effectuées et si nécessaire, le seront à nouveau. Pour rappel, il faut composer le 17, en dehors des heures de service de la police municipale, chaque fois qu'il est constaté un fait anormal et dès la constatation de celui-ci. Les policiers nous ont souvent répété qu'ils préféraient être appelés pour rien plutôt que de ne pas être en mesure d'intervenir rapidement.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Eclairage et sécurité :**

Il est rappelé que les zones sont liées au réseau de distribution et que la commune n'est pas maitre de tout. Est-il possible d'avoir des informations complémentaires sur la répartition des différentes zones et les critères qui ont motivé les choix ?

Nous avons laissé l'éclairage en fonctionnement la nuit, dans les entrées de ville, en face des centres commerciaux et dans le centre bourg. La nuit, le flux pédestre est très faible et il est conseillé aux personnes qui vont rentrer plus tard, de se munir d'une lampe électrique.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Opération tranquillité vacances :**

Il est rappelé que le formulaire doit être déposé en Maire, 7 jours à l'avance et que l'opération est « valable » toute l'année. Est-il possible de remplir le formulaire en ligne et/ou par mail ? Le fonctionnement actuel est très lourd, très compliqué pour modifier si les dates ou les personnes habilitées à visiter le logement inoccupé changent.

Dans le cadre de la révision du site internet de la mairie, prévue cette année, cette demande sera intégrée dans le cahier des charges. Il paraît difficile de la mettre en œuvre actuellement, compte tenu de la complexité de la maintenance du site actuel.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Entretien des espaces verts:**

Rue du PAVE D'ARGENT, il est noté que la Mairie a demandé à récupérer 2 mètres de terrain le long du trottoir. Il est relevé que les équipes de la Marie ne tondent pas cette bande engazonnée suffisamment fréquemment.

Les espaces engazonnés de la commune sont nombreux. Ceux du Pavé d'Argent (repris par la commune lors de la rétrocession des voiries et trottoirs) le sont au même rythme que les autres.
Nous n'en voudrons pas aux riverains qui passeront la tondeuse devant chez eux, en même temps que la tonte de leur pelouse…

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Stationnements :**

Il y a toujours des personnes qui se garent sur le trottoir en face de la jardinerie / devant la garderie. Cela semble plus récurrent depuis que les logements sociaux sont occupés.

Les instructions utiles ont été données dès la constatation de ces faits à la Police Municipale qui a déjà dressé plusieurs verbalisations (pour mémoire l'amende est de 135 €, on peut penser qu'au bout de 2 ou 3, le contrevenant doit comprendre…).

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Propreté:**

Le budget a été débloqué pour « habiller » les poubelles sur le parking CHAMPMESNIL Le nettoyage du trottoir au niveau des commerces de CHAMPMESNIL (notamment du côté du vétérinaire) est très insuffisant.

La balayeuse passe sur le parking, mais effectivement le nettoyage du trottoir ne fait pas partie de sa tournée.
Les commerçants ne balayent - ils pas devant leur devanture ?

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation :**

Subsiste des stationnements sauvages le matin au niveau de l'école CHAMPMESNIL. Les voitures qui arrivent de la Verrière vers la rue du PAVE D'ARGENT roulent très très vite. Une personne s'est fait rouler sur le pied au niveau de ce passage « clouté ». Il est difficile de traverser à ce passage piéton où on ne voit pas forcément bien du fait des conteneurs verres…. Problème important pour les enfants notamment pour les aller-retour collège. Le rond point ne fait ralentir personne.
Quid des solutions pour éviter les voitures qui roulent trop vite et sur le trottoir rue de la Commanderie !?.

Devant l'incivilité des conducteurs, la prévention ne suffit pas. Reste le recours à la verbalisation et la police municipale veille, dans toute la mesure de ses possibilités horaires, notamment aux moments des entrées et sorties d'école pour faire respecter les règles du Code de la Route par ce biais.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Entretien :**

Impasses des 9 Muses et allée de la Roseraie, il y a des murs (de la Verrière) qui ne sont pas entretenus. Qui doit les entretenir ?

Si les murs concernés appartiennent à des propriétés privées et de plus de La verrière nous ne pouvons pas intervenir. Il s'agit certainement de conflits de voisinage. Dans ce cas, c'est le code civil qui s'applique et la commune n'a pas à intervenir dans des affaires privées.
Elle ne serait concernée qu'en cas de mitoyenneté avec un espace public de la commune.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Travaux :**

Quel est le planning des travaux pour le foyer Sully, le centre de loisirs, la sécurisation de la route de Lévis devant le collège Sainte Thérèse ?

Le planning des travaux pour le foyer Sully n'est pas encore arrêté. Le promoteur prévoit une livraison fin 2020.

Pour la construction de bâtiments destinés à l'accueil de loisirs sur la coulée verte à Champmesnil, les dossiers de demande de subventions pour en assurer le financement arrivent en fin de validation : le Contrat Départemental est obtenu, le Contrat Régional passe en commission d'attribution fin mars, celui de la Caisse d'Allocations Familiales est en cours d'étude pour une validation au second semestre, ce qui nous amène à une réalisation courant 2019.

En ce qui concerne la liaison douce route de Lévis Saint Nom, le Département l'a inscrite au budget 2018. Les travaux seront réalisés cet été.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Entretien en face du 40 du Lac aux belles :**

Il y a 3 arbres en fin de vie.

Une branche de 150 kg est tombée en avril avec information par mail transmis par M.HOURIEZ (mail resté sans réponse).

Le mail de M. Houriez ne m'est pas parvenu, mais effectivement la délégation « espaces verts » a changé de mains au mois de novembre.
Le point sur la campagne d'élagage est en cours.
Notre commune, très verte, demande beaucoup d'entretien et nos moyens humains, financiers et matériels sont limités… Nous parons toujours au plus pressé, en privilégiant bien entendu la sécurité.
Pourriez-vous nous préciser l'emplacement exact, coulée verte ? Petit bois?

INFORMATIONS CONCERNANT *LES RESIDENCES DU CHATEAU*

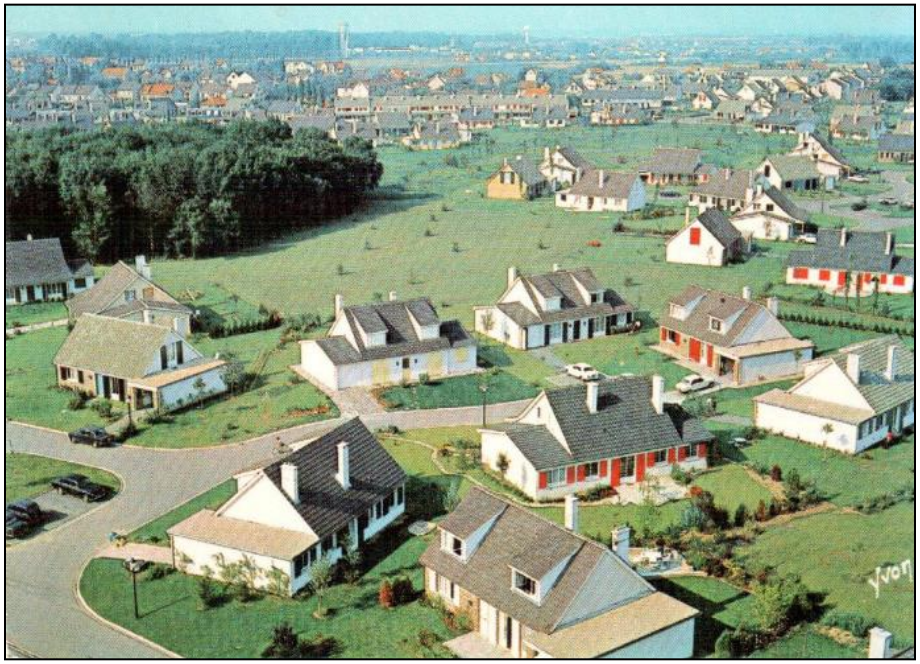

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Entretien :**

- **Est-il envisagé d'améliorer (entretien, débroussaillage, ornière,…) l'utilisation et l'accès au chemin qui relie le parking de Champmesnil à celui de la piscine/gymnase, cela permettrait d'inciter à son utilisation et donc de désengorger le parking de la piscine ?**

Oui, dans le cadre d'un appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre des réalisations sur la coulée verte, une sente pour les liaisons douces est prévue afin de permettre et de faciliter l'utilisation de cet accès aux installations sportives et au collège public.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Urbanisme :**

Le Mesnil sera-t-il touché par le projet urbain La Verrière Gare et la construction de logements quartier des Bécanes ? Quelles sont les échéances ? Les projets urbains prévus à La Verrière entraineront- ils la création d'une piste cyclable ? Si oui, notre projet de liaison douce Le Mesnil Saint-Denis/la gare de La Verrière pourrait-il s'y connecter efficacement ?

Le Mesnil participe aux comités de pilotage du projet « Gare » et nous en suivons les avancées. Le calendrier présenté ne fait démarrer les travaux côté Sud qu'en 2020/2021.
Quant au projet du quartier des Bécanes, il est juste relancé sans plus de détails pour le moment. Là encore la CA SQY nous a toujours associés, ce qui nous a permis d'insister sur la nécessité de réalisation d'une piste cyclable pour relier le quartier de la Gare et d'y installer un garage à vélos sécurisé.
L'étude de mobilité lancée par la CCHVC comprend également cette nécessité.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Conteneurs et sécurité :**

- La dépose de verre dans les conteneurs entraine beaucoup de bruit en général, et occasionne une gêne pour les riverains, dont celui situé sur le parking du centre commercial les Résidences du Château. La commune peut-elle étudier un point central verre pour ces conteneurs ? Par ailleurs, le parking de ce centre commercial n'est pas fermé régulièrement la nuit.

Le parking de ce Centre Commercial est privé. Normalement il devrait être fermé la nuit. Nous sommes encore intervenus récemment auprès des commerçants. Il semblerait que la fermeture soit maintenant respectée.
La question des conteneurs fait partie des problèmes à l'ordre du jour de l'année 2018.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Vitesse :**

- Où en sont les aménagements des zones 30 évoqués lors de la « commission circulation » ?

Elles seront mises en œuvre lors de la prochaine campagne de marquage (printemps /été 2018).

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Poubelles :**

- Les poubelles Porte Henri IV, en face de la Sté Générale, ne sont pas remises à leur place initiale après le passage des éboueurs. Elles sont régulièrement sur le trottoir voire sur le passage piéton ce qui gêne la circulation des personnes avec des poussettes. Ce même problème se pose aussi au bout de la rue de Cyrano de Bergerac. Les containers après être vidés ne sont pas remis à leur emplacement initial, ce qui gène le passage des enfants et des parents qui se rendent à l'école. La commune peut-elle intervenir auprès des services assurant la collecte ? A l'école du Bois du Fay les containers sont sortis quelquefois dès le début d'après-midi les veilles de collecte, la commune peut-elle rappeler aux usagers les plages horaires autorisées pour la sortie des poubelles ?

Des rencontres avec les commerçants sont programmées au mois de mars. La question des conteneurs sera évoquée afin de mieux encadrer les entrées/sorties de ces éléments peu décoratifs qui ont tendance à rester à demeure sur les trottoirs.
Par ailleurs, il est convenu de faire un point dans les prochains jours avec SEPUR, notre collecteur, afin que les rippeurs soient plus scrupuleux dans leur travail.
Pour ce qui est de l'école du Bois du Fay, un rappel des règles a été fait il y a quelques jours auprès des personnes en charge des entrées/sorties des bacs.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Circulation :**

- **L'absence de trottoirs rue Husson Carcenac est cause d'insécurité pour les parents avec des enfants. Que peut faire la municipalité ?**

Cette situation se retrouve dans de nombreuses voies des Résidences du Château. Les accotements ne sont pas dans le domaine public mais sont la propriété des parcelles riveraines. Il n'est donc pas envisageable d'y réaliser des trottoirs.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Voirie :**

- **Est-il envisagé de reboucher les nids de poule le long des margelles de trottoirs, Place Mère Angélique, Avenue Port Royal des Champs, Cours de l'Europe ? Un état des nids de poule ne pourrait-il pas être effectué régulièrement par le conducteur de la balayeuse ?**

Comme chaque année, une campagne de rebouchage des nids de poule aura lieu dès que les conditions le permettront.

INFORMATIONS CONCERNANT *HENRIVILLE*

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Piscine :**

Déclassement du parking de la piscine : à quel moment est-ce que ce changement est prévu ? C'est à dire est-ce que cela est phasé et est-ce que l'on a l'idée du coût ? Puis surtout est-ce que cela se fera en même temps ? Est-ce que l'on peut envisager de marquer au sol les places de parking derrière le stade couvert – côté piscine?

Le marquage des places de parking côté gymnase est compliqué par la nécessité de laisser la place de stationnement pour les bus scolaires, c'est pourquoi il n'a pas été réalisé.
En ce qui concerne le déclassement du parking de la piscine, la procédure dite « de déclassement anticipé » a été utilisée afin de permettre l'utilisation de cet espace pendant 2 ans maximum, le temps de réaliser le parking de substitution sur la coulée verte (d'une capacité supérieure à celui de la piscine afin de faciliter le stationnement des sportifs).
Le coût ne peut être indiqué pour le moment, les appels d'offres seront lancés fin 2018/début 2019 pour une réalisation avant fin 2019.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déchets :**

La fin des sacs jaunes : la récupérations des sacs est obligatoire, les poubelles seront distribuées par la SEPUR ; est-ce que l'on va avoir la même chose pour les déchets classiques ?

Pour le moment ce n'est pas prévu. Toutefois, la CCHVC (intercommunalité de la Haute Vallée de Chevreuse) en charge de la gestion des déchets pour les communes membres a délibéré pour demander le rattachement du Mesnil Saint Denis au SIEED, à compter du 1er janvier 2019.
Comme tous les syndicats, le SIEED doit respecter des obligations réglementaires et la collecte en bacs fait partie de celles qui doivent le devenir.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Voisins Vigilants :**

Il serait opportun de faire un rappel des règles d'utilisation pour éviter d'être pollué de messages.

Un rappel sur les bonnes règles d'utilisation sera fait. Il semble effectivement que depuis quelques temps cette application soit "polluée" par des messages qui n'ont rien à y faire.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Tapis de Gym:**

Tapis de Gym : est-ce que la salle est désinfectée après chaque réunion ? Peut-on avoir connaissance des registres, afin de vérifier si la fréquence est régulière, la réponse ne convient pas ; est-ce que l'on peut être plus précis dans la réponse fournie.

Monsieur Cédric CHAUVIERRE a largement répondu depuis 2 ans à ces questions. La commune respecte toutes les règles d'hygiène, entretient son patrimoine du mieux possible.
Pour tous compléments d'informations, le contacter directement.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Stationnements:**

Parking près de l'église : Avenue Charles de Gaulle, il y a des trottoirs entre le parking et les espaces verts, or, les conseillers sollicitent l'inverse, c'est à dire un trottoir dans l'autre sens, question de sécurité lorsque l'on se gare.

Sauf erreur, les trottoirs sont implantés entre les parkings et la chaussée et non entre les parkings et les espaces verts.
Le revêtement vient d'être refait sur un côté, nous n'allons pas revenir dessus.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Circulation:**

- **Sens interdit Rue de Noailles : il faudrait enlever les sens interdits, il semble que la voie ne soit pas privée.**

Contrairement aux affirmations de l'auteur, la voirie des deux placettes de l'avenue de Noailles n'est pas classée dans le domaine public.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déchets verts:**

- **Jardins du château : dans la même idée, est-ce que l'on peut prolonger le ramassage des déchets verts dans le temps ? Et revoir aussi le marché des sacs, ils s'abîment vite (notamment quand il pleut).**

La collecte des déchets verts a un coût non négligeable dans la taxe d'enlèvement des ordures. La prolonger dans le temps revient à en élever encore le coût. Est-ce bien raisonnable ?
Les sacs sont testés à la résistance à la pluie. Ils ne sont toutefois pas destinés à rester plusieurs jours sur les trottoirs et sous les intempéries. Pour mémoire, la collecte se fait maintenant les lundis afin justement d'éviter de trop longs séjours disgracieux sur nos espaces publics.
Une bonne méthode : lancez-vous dans le compostage… c'est économique et pas compliqué !

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Foyer SULLY:**

- **Dans le cadre de la construction de 175 logements à l'emplacement du foyer Sully il a été demandé, lors de la présentation publique du projet, de solliciter le constructeur afin qu'il réalise, en même temps que les logements une aire de jeux pour les petits et un point de rencontre pour les ados. Du fait de l'afflux important de population dans ce quartier, prévoir des places de parking supplémentaires en nombre suffisant.**

- **Tous ces points font partie de ceux à traiter dans le cadre de ce projet d'éco-quartier. Mais il nous faut obtenir la propriété de la parcelle dite « de la Bibliothèque Départementale », ce qui n'est pas le cas à ce jour.**

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Circulation:**

- Les automobilistes avenue Henri IV, au niveau des deux stops des avenues de la Concorde et de la Paix, n'ont pas suffisamment de visibilité pour s'engager, en toute sécurité, du fait du stationnement dans ces deux avenues. Cette situation génère un risque d'accident grave et est totalement illogique. En effet du fait que l'avenue Henri IV est en stationnement interdit il suffirait, pour sécuriser ces intersections, d'inverser les stops en les installant avenue de la paix et de la concorde Les automobilistes n'auraient plus alors aucun problème de visibilité pour franchir ces stops.
- Comme on nous l'a objecté, avenue Henri IV cette proposition ne générerait pas plus d'excès de vitesse qu'ailleurs, de la part des automobilistes. Quoiqu'il en soit, il est toujours possible d'envisager l'aménagement de limitation de vitesse.
- Pour rappel le sens de ces « stops » a été largement débattu lors de leurs mises en œuvre. C'est en pénalisant la voie la plus passante qu'on oblige les conducteurs à la meilleure prudence. Nous ne reviendrons pas sur ces stops aujourd'hui.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Place Henri IV :**

- **Régularité des heures d'ouverture et de fermeture du square Place Henri IV afin d'éviter des nuisances diurnes et nocturnes et la détérioration du matériel.**
- **Afin d'éviter sur l'ensemble de la place Henri IV différentes nuisances qui se sont déjà produites (installation de détritus sur les espaces verts, sièges de voiture, caddys.., détérioration des panneaux de signalisation et des lampadaires etc...il avait été demandé l'installation d'une caméra, comme dans d'autre secteurs du Mesnil. Les parents et grands parents, avec leurs enfants, souhaiteraient pouvoir utiliser les allées de la Place Henri IV en pouvant bénéficier de bateaux et de passages piétons à l'extrémité de ces allées. Etat de la chaussée, avenue Henri IV, en très mauvais état et dangereux pour les deux roues à proximité de la porte Henri IV.**

- **Il est prévu de mettre en œuvre dès que possible une troisième phase de vidéoprotection. L'emplacement des caméras se détermine en concertation avec la Police Nationale qui privilégie les entrées/sorties de ville.**
- **En ce qui concerne les autres points, il n'y a pas d'incidents ces dernières années Place Henri IV qui justifieraient une vigilance particulière.**
- **Pour ce qui est des passages piétons en bouts d'allées, c'est à regarder dans le cadre des travaux de chaussée qui seront obligatoires avec les aménagements liés à la réalisation du quartier « Sully ».**

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Sécurité:**

- **Deux nouveaux ralentisseurs viennent d'être installés sur la commune (croisement avenue Habert de Montmort – Cours de l'Europe et Route de Versailles – rue de la Louveterie). Une norme régit les dimensions réglementaires de ces équipements (Norme NF P 98-300). Pouvons-nous être assurés que ces récents ouvrages sont bien en conformité avec la norme indiquée (longueur maximale de 4 mètres par exemple) afin de nous préserver de toute responsabilité en cas de contestation ?**

- **Ces deux ralentisseurs ont été avalisés par le Conseil départemental sur des propositions d'Eurovia. Ils ont également été contrôlés par les services de la commune à la livraison.**
- **En cas de non-conformité, c'est la responsabilité pénale du Maire qui entre en jeu… on ne joue pas à tenter la prison !**

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Piscine:**

- **Molluscum à la piscine De nouveau, le molluscum est présent à la piscine du Mesnil, sujet très bien connu de la commune puisque déjà existant l'année dernière, déjà remonté en conseil de quartier, provoquant des annulations de cours à la dernière minute, des propagations de la maladie… Que mettons en place pour enrayer le problème ? Y a-il des contrôles réguliers de la qualité de l'eau ?**

- **Monsieur Cédric CHAUVIERRE explique depuis 2 ans l'origine virale des molluscum et le mode de contamination… OUI les eaux sont contrôlées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) tous les mois, les analyses sont affichées à la piscine… NON aucun cours n'a été annulé pour cause de Molluscum, mais pour souillures dues à des enfants malades (diarrhées, vomissements,…). Que dire de plus ? Pour plus de détails appeler directement l'Adjoint aux sports.**

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Scolaire:**

- **Tarif cantine et périscolaire en école maternelle / primaire Le prix de la cantine ou du périscolaire pour les habitants du Mesnil se trouvant dans la catégorie au coefficient le plus élevé payent exactement le même tarif que les personnes extérieures à la commune (catégorie « extérieurs »). Il n'est pas juste pour les habitants du Mesnil, qui paient des impôts dans la commune, qu'ils aient à payer le même prix que des extérieurs qui eux paient leurs impôts dans une autre commune. Pourquoi cette défaveur aux Mesnilois ? Une différence de tarif « Mesnilois coef max » / « Extérieurs » serait plus juste.**

- **Cette question avait largement été débattue lors de la mise en place des coefficients familiaux. C'est ce choix qui avait été fait sur la base que les « extérieurs » étaient obligatoirement liés par l'impôt au Mesnil Saint Denis compte tenu des règles de dérogation très sévères.**
- **Ce point sera à nouveau étudié par la Commission des Affaires Scolaires.**

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Conseils de quartier:**

- **Méthodes d'élection/de sélection pour le coordinateur et le président des différents conseils de quartier ? Pourquoi le mandat d'une seule personne parmi les coordinateurs et présidents de conseil de quartier n'a pas été reconduit ?**

- **Pour mémoire, c'est le Maire qui désigne les coordinateurs et les présidents.**

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Sécurité:**

- **Marquage au sol suite à l'extinction des éclairages publics. Le marquage au sol utilisé sur les portions de route qui ont été refaites récemment semble de mauvaise qualité : en effet, le marquage n'est pas/très peu visible de nuit, et encore moins avec une chaussée humide. L'extinction des éclairages publics la nuit n'arrange rien… Sans remettre en cause, l'extinction des éclairages la nuit, prévoir des marquages de meilleure qualité qui sont réfléchissants la nuit.**

- **C'est noté, cette suggestion a été transmise aux responsables des travaux de voirie.**

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Scolaire:**

- **Eclairage public le long des écoles maternelle et primaire du Bois du Fay : l'accès aux écoles maternelle et primaire est privé d'éclairage : pourtant les spots lumineux existent mais ils ne sont pas allumés ! Un éclairage jusqu'à la fin du temps de garderie côté maternelle et jusqu'à la fin de l'étude côté primaire est un minimum pour permettre aux enfants comme aux parents de circuler dans de bonnes conditions.**

- **Effectivement, il y a eu un problème qui est résolu depuis.**

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Scolaire:**

- **Eclairage public aux abords du collège Sainte Thérèse :**
- **l'entrée du collège Sainte Thérèse est privée d'éclairage public, celui-ci s'arrêtant quelques dizaines de mètres avant (cf. photos jointes). Danger pour les élèves qui se retrouvent dans le noir total le long d'une route passante.**

- **Le réseau d'éclairage public a été refait récemment, les lampadaires changés, le trottoir mis à neuf. Il n'est pas envisageable dans l'immédiat de revenir sur ces travaux.**
- **L'éclairage des deux entrées peut être réalisé par le collège sur ses emprises.**

INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOIS DU FAY*

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Stationnement :**

L'accès au nouveau parking sur la coulée verte en remplacement du parking de la piscine prévoit-il ou non un élargissement de l'entrée déjà problématique à l'heure actuelle, ou une nouvelle entrée ? Le parking du gymnase ne sera-t-il pas squatté par les habitants de la nouvelle résidence ?

Oui, l'entrée du gymnase sera revue pour permettre l'accès des véhicules de secours. La capacité du nouveau parking sera supérieure à celle du parking actuel afin de mieux accueillir les sportifs.
Pour les logements prévus côté avenue de Breteuil, sur la coulée verte, ils doivent disposer d'une capacité de stationnement liée au nombre de logements.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Sentes :**

La sente au bout de l'avenue des Tilleuls. N'y a-t-il pas une solution peu chère qui pourrait être mise en œuvre par les cantonniers (traverse de chemins de fer par exemple) ? Il y a également une sente au bout de l'avenue des peupliers un peu plus praticable.

Effectivement, cet accès au Vallon du Pommeret est de plus en plus dégradé. La solution technique est compliquée compte tenu de la pente et de la présence d'un collecteur.
Ces travaux, même effectués par les agents communaux auront un coût.
Cette dépense n'a pas été budgétée pour 2018. De plus, vu la déclivité de ce sentier, l'accès par des engins sera très limité.
Nous allons toutefois regarder la question avec les services techniques.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Demande d'information:**

Serait-il possible d'avoir l'information du nombre de voisins vigilants par rapport au nombre de foyers de chaque quartier ?

Au 23 février 2018, le nombre de mesnilois inscrits aux voisins vigilants se décompose comme suit :

- **Bois du Fay : 37**
  - **Champmesnil : 84**
  - **Le Bourg : 28**
  - **Henriville : 43**
  - **Les Hameaux : 11**
  - **Les Résidences du Château : 108**

Soit un total de 311 inscrits sur une base de 2900 foyers soit environ 10,3 %

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Eclairage :**

Il existe auprès d'entreprises d'éclairage public, des offres style Partenariat public Privé dans lesquelles l'offre est de changer le matériel avec engagement de réduction des consommations contre paiement d'un loyer sur la durée du contrat (en général 20 ans). Ne devrait on pas lancer une étude en ce sens (Appel d'offre délégation de service public) ? Les engagements du partenaire privé doivent être forts et contraignants.

Nous venons de changer de société pour l'entretien de l'éclairage public. Ce point sera abordé avec CITEOS, mais tout a un coût et les contrats de partenariats " publics - privés ", sont très onéreux. Pour rappel, nous avons près de 38 km de voirie, 70 km de trottoirs et 1220 points lumineux ! Nous avons 2900 foyers dans la ville : faites le rapport par logement !

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Entretien des trottoirs**

Dans le Bois du Fay, de nombreux trottoirs ne sont pas entretenus. Les trottoirs existants sont en pente, la bande goudronnée est très étroite, ils ne sont pas entretenus (Châtaigner, Bruyère, Platane, Acacias). Les habitants comprennent que des raisons économiques ne permettent pas la création de nouveaux trottoirs, mais dans ce cas, il faudrait que les existants soient praticables. Quand on donne l'autorisation de lotir, il faudrait mettre à la charge du lotisseur la création des trottoirs, ce qui n'a pas été fait pour l'avenue des peupliers, contrairement à l'avenue de Bonnelles !

Mr CLAISSE sait que certains trottoirs sont en mauvais état, mais des contraintes budgétaires limitent les travaux. Nous réalisons un trottoir par rue en fonction des établissements publics desservis et de leur fréquentation. Lorsqu'il y a construction par un promoteur, il est plus facile d'obtenir la réalisation de travaux que lorsqu'il s'agit d'une construction isolée, il est toujours plus difficile de faire financer ces travaux par une personne physique que lorsqu'il s'agit de la réalisation d'un programme groupé.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Containers :**

Il arrive que les containers de verre soient pleins et qu'il y ait des dépôts sauvages autour des containers. Entretien des décharges de verre pleines ? Peut-on avoir les dates de vidage des containers ?

C'est une question récurrente qui est à l'ordre du jour de la prochaine rencontre avec le collecteur SEPUR… mais nous ne pouvons pas être « civiques » à la place des habitants qui sont à l'origine de ces dépôts sauvages.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Voirie :**

Plaque d'égout à la sortie des cottages en porte à faux, pourrait-elle être recalée pour éviter la nuisance du bruit à chaque passage de voiture ?

Mr CLAISSE va passer voir. Il faut savoir que la voirie de cette résidence est restée privative, les propriétaires ne veulent pas la rétrocéder à la ville et les travaux sont à leur charge.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Entretien des espaces verts :**

Le petit chemin en limite de propriété de la dernière maison 55 route de Coignières n'est pas entretenu ? Qui doit faire l'entretien ? Le grand arbre mort près de la station de relevage à la confluence de l'avenue de Provence et de l'avenue des solitaires ne pourrait il pas être coupé ?

Les rigoles et leurs abords sont à la charge du SMAGER, la commune ne peut pas y intervenir. Cette question sera abordée lors d'une prochaine réunion avec le syndicat.

En ce qui concerne les arbres à couper ou à élaguer, le programme de la campagne 2018 est en cours de validation. Un arbre mort est prioritaire.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Médecins :**

Les médecins au Mesnil vont majoritairement partir en retraite dans les prochaines années. Il est difficile de trouver un médecin référent. Le centre de radiologie a été fermé. Ne pourrait-on prévoir la création d'un centre médical regroupant médecins, kiné, infirmières pour attirer des nouveaux médecins ? D'autres communes plus petites arrivent à attirer de jeunes médecins avec ce concept.

Le concept de centre médical repose sur l'obligation de deux médecins généralistes à l'origine du projet. Malheureusement, nous n'avons pas de médecins généralistes souhaitant porter ce type de projet. Malgré tout, cette question de désert médical est une priorité pour notre Commune. Un courrier en ce sens a été adressé le 31 janvier 2018 au Directeur de la Délégation Départementale des Yvelines de l'Agence Régionale de Santé signé par Mesdames Le Maire du Mesnil et de La Verrière. De plus, un dialogue régulier avec le Directeur Médical de l'Institut MGEN et le Directeur du Département UFR Sciences de la Santé Simone Veil a été mis en place pour créer une dynamique autour de la santé publique dont l'objectif serait d'attirer des médecins généralistes et de leur donner envie de s'installer sur nos territoires.
Le dernier bulletin municipal vous a donné les informations liées à cette question.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Fibre Optique :**

Est ce que les délais présentés par Orange début octobre seront tenus pour les branchements et donc pour les abonnements ?

Les délais de la première tranche seront tenus (raccordement au plus tard fin juin 2018). Pour la seconde tranche, les études sont en cours. Concernant les abonnements, les opérateurs vont organiser une journée pour présenter leurs offres le Samedi 9 Juin de 10h00 à 15h00 à la Maison des retraités.

INFORMATIONS CONCERNANT *LES HAMEAUX*

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Entretien :**

Nous souhaitons tous un meilleur entretien. Notamment des petites rues « Chemin de la Mare », la placette au niveau du restaurant, et au niveau de « Reprotechnique »

Il est prévu l'apport de gravier rue de la Mare et sur la petite placette à côté du restaurant de la Grange.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Stationnement :**

Demande de matérialiser des emplacements véhicules sur la placette (cf. Restaurant La Grange) afin que les habitants du chemin de la mare puissent accéder à leurs habitations

Demande de matérialiser les emplacements de parking public sur le Clos St Philippe……voire mettre un panneau PARKING. Il y a de la place et les gens se garent n'importe comment à l'heure du déjeuner.

Chemin des Laboureurs : demande d'interdiction du stationnement des véhicules, qui pourraient empêcher l'accès aux pompiers, les gens s'énervent entre eux, les véhicules ont vraiment du mal à passer.

Rue Fort Manoir : il faut trouver une solution au stationnement, ça devient impossible et très dangereux

L'ensemble de ces demandes ressort de l'incivilité des conducteurs et comme dit précédemment (voir compte-rendu des anciennes réunions), la prévention a ses limites et doit bien souvent laisser le pas à la répression.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Sécurité :**

Route de Versailles, la nuit, très dangereuse avec la traversée des animaux, notamment des sangliers. Le panneau n'est pas visible.

Nous sommes prêts à accepter toutes suggestions permettant d'inciter les sangliers à ne plus troubler la circulation automobile !! ☺
S'agissant du panneau peu visible, il s'agit de panneaux à la charge du Département qui nous a communiqué son intention de revoir la signalétique routière sur cette départementale, ainsi que la réfection des bandes rugueuses.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Encombrants :**

Rue du Pressoir, comme dans beaucoup d'autres rues des Hameaux, les gens déposent leurs encombrants, sacs jaunes et poubelles n'importent quand. Il faut faire un rappel des jours de passage et de savoir-vivre entre tous.

Effectivement, un communiqué de rappel est en cours d'élaboration. Soit il sera dans le prochain bulletin municipal à paraître en avril, soit nous ferons un tiré à part, pour tous les secteurs de la commune.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Rencontre :**

Le conseil de quartier souhaiterait voir l'équipe municipale à la rencontre des habitants du Mousseau.

Le Maire les a déjà rencontrés lorsqu'ils le lui ont demandé. Il n'y a aucun problème (à part la difficulté de gérer son agenda !) pour la rencontrer à nouveau.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Vitesse :**

Vitesse excessive des personnes habitant sur la route menant à la Ferme de Champgarnier. Cette route est empruntée par les promeneurs, les vélos, les enfants, les animaux, les engins agricoles. Rappel à l'ordre demandé. Que cette petite route de campagne ne soit pas un circuit automobile !

Il sera demandé à la Police municipale de prendre contact avec le riverain concerné.

Merci de confirmer en séance la maison dont il s'agit.

MOMENT D'EXPRESSION DES CONSEILLERS

- **Questions, remarques sur le Mesnil Saint Denis.**

- **Questions, remarques sur votre Quartier.**

- **Idées, suggestions, demandes…**

DATES DES FUTURES RÉUNIONS

DATES DE LA TENUE DES REUNIONS en Juillet 2018

- **Semaine 27 (Juillet 2018)**

Le mardi 03 Juillet à 21h00 : Les Hameaux et les Résidences du Château

Le mercredi 4 Juillet à 21h00 : Le Bourg et le Bois du Fay

Le jeudi 05 Juillet à 21h00 : Henriville et Champmesnil

DATES DE LA TENUE DES REUNIONS en Novembre 2018

- **Semaine 46 (Novembre 2018)**

Le mardi 13 Novembre à 21h00 : Les Hameaux et les Résidences du Château

Le mercredi 14 Novembre à 21h00 : Le Bourg et le Bois du Fay

Le jeudi 15 Novembre à 21h00 : Henriville et Champmesnil

Merci